



Communiqué de Presse

2/09/2016

Après une moisson historiquement mauvaise, CAP SEINE soutient et accompagne ses adhérents

La récolte 2016 de **CAP SEINE** a été historiquement mauvaise, une des pires de ces dernières années.

« *Dans nos métiers* » souligne Patrick Aps, Directeur général de **CAP SEINE**, « *nous avons l'habitude de subir les aléas de la météo et de la conjoncture. Mais il est très rare qu'ils se cumulent tous !* ».

La conjonction de facteurs météorologiques défavorables – fortes gelées en avril, absences de soleil, maladies fortes liées à l'humidité... - a engendré une chute de 32 % des volumes récoltés, principalement en blé mais également en orge et colza.

À cette chute des volumes s'ajoutent des qualités assez faibles, notamment en ce qui concerne les poids spécifiques, et des prix dégradés par une offre abondante du marché mondial.

Pour soutenir ses 3 700 agriculteurs adhérents, les accompagner dans ce passage conjoncturel difficile et les aider à éviter l'effet report sur la préparation de la campagne 2017, **CAP SEINE** a décidé de mettre en œuvre 10 mesures exceptionnelles.

Si plusieurs sont financières, elles sont complétées de mesures qualitatives, de dispositifs spécifiques pour les jeunes agriculteurs comme pour les polyculteurs-éleveurs déjà durement touchés, mais aussi d'accompagnements et d'écoute renforcée.

Conformément à son projet d'entreprise et ses valeurs coopératives, **CAP SEINE** répond ainsi à la situation exceptionnelle tout en poursuivant la mise en œuvre de solutions et de filières durables pour, en productions végétales et animales, aider ses adhérents à ancrer la valeur ajoutée sur leurs territoires par la diversification, l'agriculture de précision et une approche des coûts optimisée permise par la coopération et la proximité.

« Pour passer ce cap, nous avons les compétences, nous avons les hommes et nous avons la force que nous donne notre stratégie de long terme, voulue et soutenue par nos adhérents agriculteur » précise Jean-Charles Deschamps, Président de **CAP SEINE**. *« Ces mesures sont à l'image de notre modèle coopératif : elles s'adressent à tous pour lisser les impacts conjoncturels d'aujourd'hui, et continuer à investir et innover pour demain ».*

*Présente sur son territoire depuis 90 ans, **CAP SEINE** est la 1^{ère} coopérative agricole de Haute-Normandie, également implantée sur l'ouest de la Picardie et de l'Île-de-France. Le groupe compte 1 135 salariés, au service de 5 300 agriculteurs dont 3 700 adhérents.*

Contacts Presse

Jean-Marc Deverre – Partenaires d'Avenir – 02 35 60 31 96
Marion Demouge – CAP SEINE – 02 35 12 35 42
jeanmarc.deverre@partenairesdavenir.com



Les dix mesures exceptionnelles de soutien de CAP SEINE à ses adhérents après la moisson 2016

Des mesures pour limiter les impacts liés à la qualité

- **L'allègement des pénalités liées au poids spécifiques**
→ Diminution de moitié des réfections liées au poids spécifiques inférieurs aux normes du marché.
- **La protéine surpayée**
→ Survalorisation du paiement de la teneur en protéine des blés.

Des mesures pour soulager les trésoreries

- **La prime colza érucique anticipée**
→ Versement par CAP SEINE dès décembre, sans attendre Juin 2017.
- **Des court-termes « approx » négociés**
→ Nouvelles solutions de financements et prise en charge par CAP SEINE d'une partie des intérêts, pour préparer au mieux la récolte 2017.

Des mesures pour 400 jeunes agriculteurs

- **Le contrat « Jeunes Agriculteurs » prolongé**
→ Prolongation d'une année du dispositif pour certains jeunes.
- **Des court-termes négociés pour 8 promos**
→ Prise en charge intégrale des intérêts bancaires des court-termes.

Des mesures pour aider les éleveurs

- **Des remises exceptionnelles sur l'aliment**
→ Remise de 10 à 20 € sur le prix à la tonne d'aliment, pour les 6 mois à venir.
- **Des remises sur les produits d'hygiène et les nutritionnels**
→ Baisses sur les produits courants comme sur les produits annexes.

Des mesures d'écoute et d'accompagnement des adhérents

- **15 réunions de proximité début septembre**
→ Mise en place de réunions de terrain pour une expression directe.
- **Un accompagnement personnalisé des situations difficiles**
→ Prise en charge spécifique et adaptée des situations particulières.